



Carmausin
Ségala

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à dix-huit heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des associations de Taïx, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Étaient présents, les délégués suivants :

Titulaires présents : 44 (du début au point 2.1) et 45 (du point 2.2 à la fin)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine (pouvoir de MANUEL Christian), DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MARTY Denis, MERCIER Roland (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), MILESI Marie, MUNOZ Sonia (à partir du point 2.2), NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine (pouvoir de CARMES Monique), SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés : 11 (du début au point 2.1) et 10 (du point 2.2 à la fin)

BALARAN Jean-Marc, BARBE Christian, CARMES Monique (pouvoir à SANCHEZ Marie-Christine), MANUEL Christian (pouvoir à COURVEILLE Martine), MUNOZ Sonia (jusqu'au point 2.1), ORRIT Didier, PENA Sylviane, SELAM Fatima, SIBRA Jean-Michel (pouvoir à MERCIER Roland), SOURDIN Anne, TESSON Régis.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 28			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	45	Voix délibératives	48
Délégués avec pouvoir	3	Membres présents	45

DELIBERATION N° 2026/02/19-4.3 :
CREATION DE POSTE DANS LE CADRE DU TRANSFERT DU SERVICE FRANCE SERVICES

Dans le cadre de la reprise par la 3CS de la gestion du service-France Services confiée initialement au CIAS, nous devons transférer les postes concernés.

Ce transfert concernerait un agent en CDI à temps complet exerçant les fonctions d'agent d'accueil France Services, et un agent en CDD (*contrat prévu jusqu'au 26 août 2026*) à temps non complet exerçant les fonctions d'agent d'accueil France Services au sein du CIAS.

Ce transfert va entraîner une réorganisation du service pôle numérique,

L'agent affecté sur le poste de coordinateur du pôle numérique au sein de la 3CS va prendre en charge la responsabilité hiérarchique du service pôle numérique et du service France Services, ses missions vont par conséquent évoluer.

Considérant l'évolution et la modification de ses missions, il est nécessaire de mettre en adéquation son nouveau poste avec son grade et de modifier son contrat de travail,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** la création de trois emplois permanents, au sein du pôle cohésion sociale, à compter du 1^{er} avril 2026 ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs ainsi :
 - o Ajout d'un poste d'adjoint administratif à temps-complet (catégorie C) ;
 - o Ajout d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe à temps non complet (catégorie C) ;
 - o Ajout d'un poste d'animateur principal de 1^{ère} classe à temps complet (catégorie B).
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré le 19 février 2026.

Le Président,
Didier SOMEN



Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOUSQUET



Acte certifié exécutoire compte tenu :
- de sa transmission en Préfecture le
- de sa publication le